



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

direction générale de l'administration sous-direction de la gestion des personnels bureau de l'enseignement public agricole 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP dossier suivi par : Danielle LAVALLETTE Tél : 01 49 55 44 05 Fax : 01 49 55 56 14	Direction générale de l'enseignement et de la recherche sous-direction de l'enseignement supérieur bureau des établissements d'enseignement supérieur 1 ter, av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP dossier suivi par : Jean-Pierre NETTER Tél : 01 49 55 57 23 Fax : 01 49 55 42 65
NOTE DE SERVICE DGA/GESPER/N2004-1247 DGER/SDES/N2004-2085 Date: 31 août 2004	

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la
pêche et des affaires rurales

à

Date de réponse : 1^{er} octobre 2004

Madame et Messieurs les Directeurs des
établissements d'enseignement supérieur agricole
publics

Objet : Additif à la note de service DGA/GESPER/N2004-1049– DGER/SDES/N2004-2011 du 03 février 2004 relative à la mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Bases juridiques :

Décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Résumé : Mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Mots-clés : enseignement supérieur agricole public, CNECA

Plan de Diffusion	
Pour exécution : Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics	Pour information : Organisations syndicales des personnels de l'enseignement supérieur agricole

Il est ajouté à l'annexe 3 de la note de service citée en objet, l'emploi suivant :

CNECA	Etablissement	Emploi	Discipline	Observation
5	ENITA de Bordeaux	MCF 15-592	Agronomie-forêt	vacant

Les maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole sont invités à déposer leur demande accompagnée de leur rapport d'activité pour le **1^{er} octobre 2004** au plus tard.

La sous-directrice
de la gestion des personnels

La sous-directrice
de l'enseignement supérieur

Pascale MARGOT-ROUGERIE

Maryse HURTREL

ANNEXE

➤ **A Retourner à :** Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche
et des affaires rurales
Direction Générale de l'Administration
Sous-direction de la gestion des personnel
Bureau de l'enseignement public agricole
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Danielle LAVALLETTE
Tél : 01.49.55.44 05
Télécopie : 01.49.55.56 14

CE DOCUMENT EST A RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSUS

(un envoi par fax se fera au n° 01 49 55 56 14)

MOUVEMENT DE MUTATION des ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

au titre de 2004

◆ ◆ ◆

demande d'intention de mutation : à retourner dès que possible et au plus tard le 1^{er} octobre 2004

confirmation de la demande de mutation accompagnée du rapport d'activité :
à retourner pour le **1^{er} octobre 2004 au plus tard**, selon les instructions diffusées dans les Ecoles.

NOM - Prénom :

AFFECTATION :

n° poste actuel :

CORPS D'APPARTENANCE :

maître de conférences <anciens> corps (à préciser)

section CNECA d'appartenance : section n° :

N° CNECA	code poste	Ecole demandée	discipline
5	MCF 15-592	ENITA Bordeaux	Agronomie-forêt

date de la demande :

Visa du directeur

Signature de l'intéressé(e)